

MARS/AVRIL
2017



BULLETIN D'INFORMATION N°1 GIEE en HVA

Année 2017

01/04/2017

SOMMAIRE

ACTUALITES :

- Reconnaissance
du GIEE fin janvier
2017 !

- Le GIEE : Contexte
général

- Point d'étape et
avancée des actions
du GIEE

- Bonnes prati-
ques Pollinisateurs

ARTICLES :

« Comment concilier
Apiculture et
Viticulture sur le
même territoire »

POINT TECHNIQUE

Itinéraire technique
du rucher

Autres Actus

« Pour une excellence viticole en Haute Vallée de l'Aude »

La réponse est arrivée fin janvier, notre projet de GIEE est retenu avec 32 autres en région Occitanie !

Notre travail d'animation continue afin de préparer les nombreux essais que nous projetons ensemble !

La CAVALE, les caves Anne de Joyeuse et Sieurs d'Arques, le Syndicat du Crû, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, les lycées agricoles St Joseph et Charlemagne ainsi que le collectif d'une trentaine de viticulteurs engagés, ont le plaisir de partager la reconnaissance officielle du GIEE (Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental) qu'ils ont formés, intitulé :

« *Une excellence viticole pour un patrimoine naturel préservé dans la Haute Vallée de l'Aude* ».



Communiqué de presse : <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cpgjie20170117cle4a58e8.pdf>

NOTRE GIEE : Contexte général

Ce GIEE s'inscrit dans une démarche de soutien et d'accompagnement des agriculteurs vers la mise en place de pratiques raisonnées, plus respectueuses de l'environnement, qui soient économiquement viables et rentables pour leur système de production. **Il s'agit de produire mieux en assurant un optimum économique, en optimisant les quantités d'intrants utilisées pour obtenir un vin d'excellence.**

L'ensemble des actions ont cet objectif d'optimisation et de réduction des doses utilisées, tant au niveau des produits phytosanitaires que des engrais.

Elles se déclinent à l'échelle de la parcelle et de l'exploitation individuelle (tests et expérimenta-

tions), mais doivent favoriser une approche collective, diffusée à terme par les acteurs de la filière et les viticulteurs engagés.

Depuis plusieurs années déjà, les exploitations s'engagent vers une agriculture raisonnée ;

Il s'agit de mettre à disposition des exploitants, à travers une démarche collective, plus de moyens pour mener à bien cette transition vers l'agroécologie.

Ce projet entend contribuer au développement agricole de la Haute Vallée, l'ensemble des acteurs impliqués souhaitant soutenir la viticulture, son économie mais aussi sa transition écologique. **Il s'agit d'assurer un niveau de production permettant d'assurer la rentabilité des systèmes, notamment ceux en AOC.**

Les principes défendus par l'agroécologie ne doivent pas venir s'opposer aux pratiques existantes, ils doivent être induits et accompagnés par des conseils techniques, afin de trouver l'adhésion nécessaire à un changement de pratiques (et donc de stratégie).

Ce projet tend à révéler les bonnes initiatives qui intègrent ces notions, nous souhaitons créer des références locales qui rendent compte des performances (ou non) réalisées.

Point d'étape Mars 2017

Le GIEE

« Pour une Excellence viticole en haute Vallée de l'Aude »



Ce printemps est consacré au lancement de l'essai Onze300 (Action 1 : Optimisation de la Nutrition du vignoble), sur une dizaine d'exploitations individuelles et 3 sites expérimentaux (lycée agricole de St Joseph à Limoux, Lycée Charlemagne à Carcassonne et Domaine de Cazes à Alaigne) avec pour chacun, un type de suivi agronomique particulier et un suivi économique des itinéraires techniques testés.

Cette époque est également favorable à la mise en place des premiers itinéraires techniques avec raisonnement des pratiques et réduction de doses (Action 2 : Réduction des doses de produits phytosanitaires).

La réunion du 2 Mars 2017, qui a eu lieu à St Hilaire a introduit nos actions à ce sujet avec la restitution des études sur l'activité, la santé et l'offre alimentaire du Rucher de Paul Lutgje.

Les techniciens proposent déjà des programmes adaptés à chaque situation.

Le programme Nutrivigne, qui intègre l'action 1 « optimisation de la nutrition du vignoble » suit son cours, les conseils pour les apports et ajustements à réaliser ont d'ores et déjà été communiqués aux intéressés !

Cet automne 2017, après vendanges, nous entamerons les essais enherbement (Action Nutrition de la vigne : enherbement à des fins de fertilisation) ; ce qui nous laisse du temps pour préparer notre expertise sur cette thématique.

En parallèle des essais, il est bien sûr question d'identifier les meilleures solutions existantes, notamment en terme d'équipement ; pour tous renseignements sur les

aides du PCAE, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Chambre d'Agriculture ou de Carcassonne Agglo, dans le cadre des démarches de protection de la biodiversité et de la ressource en eau sur la zone de captage de Maquens (Bassin Versant de l'Aude).

Les groupes de travail et de réflexion sont constitués pour chaque action ; ils intègrent les techniciens CAVALE et les partenaires, mais seront ouverts à minima 1 fois par an, aux exploitants concernés. En parallèle bien sûr du suivi individualisé !

2 | LE FAIT DU JOUR

Avec les GEE, l'union fait la force chez les agriculteurs

Ils sont nombreux dans l'Aude à monter des groupements pour mettre en place des projets agro-écologiques, répondant aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

L'Aude est un département qui sait faire à l'avant-garde en matière de projets agro-écologiques. C'est pourquoi, les agriculteurs se sont regroupés dans les GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental), ces dispositifs mis en place par le ministère de l'Agriculture en 2012.

Ils sont nombreux aujourd'hui à avoir choisi ce label un peu partout dans le département et dans des domaines aussi divers que la viticulture, les grandes cultures, l'élevage. « C'est une opportunité pour avoir une réflexion collective. Et ça fonctionne plutôt bien », confie Aurélien Chapey, animateur agro-environnemental à la chambre d'agriculture.

« Améliorer la qualité de l'eau dans le Fresquel, en travaillant notamment sur les nitrates et les herbicides »

travaillant notamment sur les nitrates et les herbicides, deux polluants agricoles de l'eau. Ils ont aussi une réflexion sur une gestion plus efficace de l'eau », explique-t-il.

« Les agriculteurs moins isolés » De même dans la Plège, un GIEE réunit une cinquantaine d'agriculteurs, qui se sont retrouvés les manches pour valoriser des terres peu productives situées en colinaux. « Socialement, c'est aussi très intéressant, car cela permet aux agriculteurs de discuter ensemble et d'être moins isolés », avance Aurélien Chapey. Au Boscavert, aussi, l'association des GIEE est désormais une bonne partie de l'activité.

Christophe Castang



Les GIEE peuvent être constitués dans tous les domaines de l'agriculture.

Tout savoir sur le GIEE

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'Etat qui s'engagent dans un projet plurimulier de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. La démarche doit venir des agriculteurs et associer plusieurs exploitations sur un

territoire cohérent favorisant les synergies. Les actions du projet doivent relever de synergie de l'agro-écologie. A ce titre, l'évolution des systèmes de production doit contribuer à améliorer la compétitivité des exploitations agricoles en diminuant par exemple le coût des intrants et de l'énergie tout en utilisant et préservant les écosystèmes sur lesquels repose l'activité agricole. Un volet social doit aussi être intégré au projet avec comme objectif d'améliorer les conditions de travail des membres du GIEE et de leurs salariés. Les actions prévues doivent répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux du territoire ou sont liées aux exploitations concernées.

BONNES PRATIQUES !

Certains d'entre vous sont déjà en train de mettre en place des itinéraires techniques avec réduction de doses, voir avec arrêt de certaines molécules phytosanitaires.

Nous entamons cette saison avec 10 programmes adaptés en matière de désherbage, d'insecticides et autres produits toxiques (CMR).

La réunion du 2 Mars dernier à Saint Hilaire, sur le thème "apiculture et viticulture", proposait les bases d'un itinéraire technique type à adopter pour préserver les pollinisateurs et notamment les abeilles.

La plupart d'entre vous souhaitent adopter ces bonnes pratiques lors de l'enquête du GIEE réalisée au mois d'Août, elles sont aujourd'hui proposées par les conseillers de secteur ;

N'hésitez pas à vous rapprocher (dès maintenant !) de votre conseiller si vous souhaitez adapter vos pratiques dès cette année.

« Concilier Apiculture et Viticulture »

La réunion qui s'est tenue à Saint Hilaire faisait part des résultats de deux études menées en 2016 sur le secteur du rucher de Paul Luttge, apiculteur installé depuis 5 ans sur la commune. L'une était orientée sur le suivi de l'activité du rucher, l'autre, sur l'identification des ressources alimentaires disponibles dans le temps et l'espace.

L'abeille collecte nectar et pollen pour vivre dans un rayon de 2 à 3km ; la zone étudiée s'étend sur 1260 hectares, elle a été cartographiée et décrite à travers le relevé des espèces végétales spontanées et cultivées présentes à 2 périodes différentes (sortie hiver - Mars et en fin de printemps – Mai).

A partir de ces relevés et via un modèle mis au point par AgroSolutions du groupe In Vivo, **l'offre alimentaire disponible** est calculée selon les périodes et les différents éléments paysagers (agricoles et non agricoles) afin de la comparer aux besoins des pollinisateurs. La récolte de ces informations a permis d'avoir un diagnostic initial sur la zone afin de trouver des mesures concrètes de préservation de l'environnement.

En parallèle, la **seconde étude sur le suivi de l'activité du rucher** avait pour but de mettre en évidence les différents facteurs qui impactent sur le développement des abeilles dans cette zone de butinage. Le suivi a été réalisé avec différents outils : trappe à pollen pour analyse, suivi sanitaire des abeilles, climat, activité du rucher avec pesée automatique...

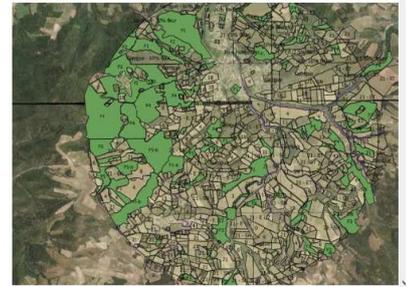


4 communes concernées
Saint Hilaire
Gardie
Villebazy
Pomas

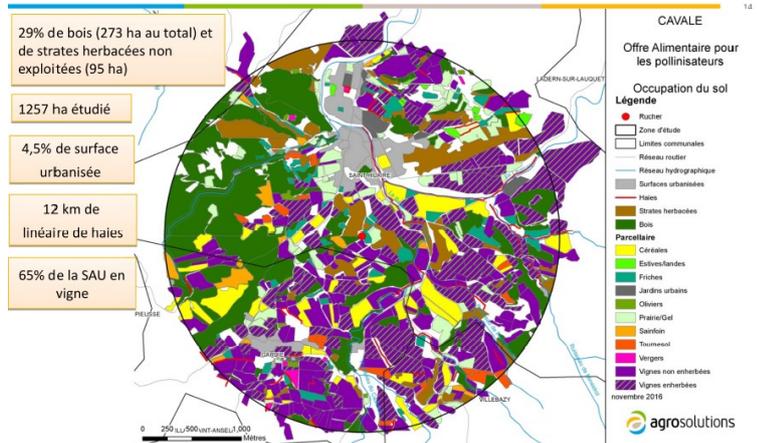


Rayon de prospection des abeilles :
2 à 3km
(selon les types de couverts végétaux à proximité)

Zone du rucher étudiée :
1257 ha



DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE



Mesure du poids à distance de la colonie dans le temps



Graphie illustrant la variation de poids de la ruche sur 2 jours (Balance Optibee - BAYER - Novembre 2016)

Période printanière



Graphie illustrant la variation de poids de la ruche sur la saison (Balance Optibee - BAYER - Novembre 2016)

Ces études ont pu voir le jour grâce à la relation de confiance qui s'est petit à petit établie entre les partenaires de la filière agricole locale et Paul Luttge, apiculteur.

Comprendre les enjeux de préservation des pollinisateurs et ceux du métier d'apiculteur était essentiel pour la CAVALE, les caves Anne de Joyeuse et Sieur d'Arques, la Chambre d'Agriculture et le Syndicat du Cru AOC Limoux, soucieuses de protéger biodiversité mais aussi qualité des eaux en Haute Vallée de l'Aude.

Ces 2 études permettent aujourd'hui de présenter à la profession agricole, des résultats et des actions concrètes à mettre en œuvre pour préserver et favoriser l'activité des abeilles et des autres insectes auxiliaires.

L'initiation d'un dialogue devrait permettre aux viticulteurs et apiculteurs de mieux se connaître afin de trouver les meilleurs compromis possibles pour concilier apiculture et viticulture sur le territoire.



POINT TECHNIQUE

Adapter ses pratiques : « Itinéraire technique du rucher » Concilier Apiculture et Viticulture sur le même territoire

Observations : Aller dans vos parcelles est essentiel si vous souhaitez raisonner vos traitements. Vous pourrez ainsi évaluer la pression des bioagresseurs et agir au bon moment !

Période et conditions : Traiter le soir de préférence après le coucher du soleil, une fois les abeilles revenues à la ruche (retour entre 19h et 21h selon la saison). Les heures précédant le lever du soleil sont favorables à la création de rosée que les abeilles prélèvent pour se désaltérer dès leur sortie (entre 6 et 8h du matin), nous vous déconseillons donc de traiter aux aurores, elles iraient directement s'intoxiquer ! Le vent doit être inférieur à 19km/h, essayez de traiter quand le vent est le plus faible, en général en fin de journée à partir de 19h. Vous limiterez ainsi vos pertes par dérive, des économies en perspectives !

Réglages du pulvérisateur : Bien réglé, vous optimisez la performance du traitement et donc vous limitez vos pertes ! Toutes les informations sur les réglages de votre pulvérisateur sont disponibles auprès de vos conseillers de secteur. Réduisez notamment votre largeur de désherbage sur le cordon (profite à une réduction des doses appliquées !).

Gestion de la Fausse Roquette : La fausse-roquette, très présente dans les rangs de vigne en début d'année, doit être broyée ou tondue avant vos premiers traitements phytosanitaires (courant mars au plus tard). L'abeille ne butine pas les fleurs de la vigne, elle s'y rend uniquement pour cette plante, qui représente l'une de ses premières ressources alimentaires en sortie d'hiver. Il faut donc trouver un compromis !



L'objectif de notre action est de ne pas attirer les abeilles dans la vigne ! Vos enherbements doivent être entretenus pour ne pas laisser fleurir cette plante sur votre parcelle en saison de traitements (insecticides, fongicides et herbicides confondus) !

AUTRES ITINERAIRES

« PHYTO »

En cours d'essai :

Réduction de doses
ou arrêt glyphosate,

« 0 insecticides
néonicotinoïdes »,

« 0 CMR »

CONTACT
Claire SALVAT
Coordonatrice et
Animatrice du GIEE
04 68 31 08 85
claire.salvat.cavale
@outlook.fr

Enjeu de protection de la ressource en Eau : le GIEE s'ajoute au dispositif existant !

Le 22 mars dernier, la coopérative a participé à la table ronde organisée par le **PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique) 3.EVA**, en partenariat avec la Mairie de Castelreng, à l'occasion de la journée mondiale de l'Eau et de la semaine pour les alternatives aux pesticides.

Une opportunité de communiquer avec les autres intervenants de la profession (Chambre d'Agriculture de l'Aude et Carcassonne Agglo notamment) sur les actions réalisées, engagées et à venir avec les agriculteurs (Démarche captages, GIEE, ...), pour une meilleure gestion et protection de la ressource en eau.

Au fil de l'eau

Mercredi 22 mars 2017 à partir de 17h
au foyer de Castelreng

Quelle eau pour aujourd'hui et pour demain ?
Qui s'en occupe et que peut-on faire ?

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Pôle Territorial de Coopération Économique 3.EVA, en partenariat avec la mairie de Castelreng, vous invite à découvrir et discuter des actions entreprises et à entreprendre pour préserver et partager la ressource.

- Accueil autour d'une exposition
- De 13h à 20h : table-ronde et débat avec la participation de :
Hervé Garcia (Maire de Castelreng),
Isabelle Perrée (SMMAR /SAGE),
Lorie Vaqué (captage de Maquens, Carcassonne Agglo),
Claire Salvat (La Cavale),
Céline Forget (Chambre d'Agriculture)
Perrine Fleury (hydrogéologue au BRGM)
- clôture autour d'un pôt

Plus de détails sur www.3eva.org
ou contacter Julien Peyre au 07.88.97.24.85 / contact@3eva.org

